

VOIX DES FEMMES:

Protection et Droit des femmes dans la
réponse post-Mathew





Table des Matières

Introduction	4
Méthodologie	6
Les Voix des Femmes: protection et droit des femmes dans la réponse post-Matthew	8
A. La protection des femmes en situation d'urgence	8
B. Le leadership des femmes en situation d'urgence	12
C. Qualité de la réponse humanitaire, incluant les différentes catégories d'acteurs	16
Conclusions et Recommandations	20
Charte des Femmes	21
Commentaire et remerciements	22

Photo left: Ingénieure, travailleuse sociale et mère Ismène Elismar supervise la construction des de 5 espaces de sécurité pour les femmes dans la gde Anse dans le cadre de la reponse post Matthew de ActionAid KPGA-OFTAG.

Page de couverture: Femmes leaders en urgence formées par ActionAid et présentes à Jérémie avec les victimes de Matthew pour revendiquer leurs droits.
Photo: ActionAid

Introduction

L'ouragan Matthew a dévasté le sud-ouest d'Haïti cinq mois après le déroulement en Turquie en mai 2016 du Sommet Humanitaire Mondial. ActionAid Haiti a préparé un document intitulé 'L'ouragan Matthew : Six Mois Après Istanbul' qui a analysé les efforts des Nations Unies, des bailleurs, des ONGs et des autorités pour permettre aux femmes et les organisations de femmes de jouer un rôle central dans la réponse humanitaire. Ce nouveau document donne une voix à ces femmes.

ActionAid a suivi de près des femmes impliquées dans la réponse post-Matthew pour apprendre et écouter leurs histoires de vie, et pour comprendre comment ces femmes et enfants très vulnérables à toute crise ont survécu. C'est un moment clé pour que les voix et perspectives des femmes soient prises en compte par les décideurs - spécialement du fait que le système international humanitaire est en train d'évaluer les progrès enregistrés après les engagements pris et les promesses faites à Istanbul en Mai 2016.

Les relations de pouvoir tendent à exclure les femmes des espaces décisionnels dans tous les secteurs de la vie nationale. Cette situation ne change pas ou plutôt est exacerbée lors d'une catastrophe naturelle et cela s'est encore confirmé à la suite du passage de Matthew en Octobre 2016. AAH et ses partenaires se sont fixés l'objectif de promouvoir le leadership et la protection des femmes comme point d'entrée pour une gestion effective de l'aide à toutes les personnes affectées lors des catastrophes.

La signature de AAH qui a marqué la réponse suit les responsabilités définies au cours du Sommet Humanitaire Mondial et s'identifie à 3 priorités:

- **Le Leadership des Femmes agissant comme actrices et non seulement comme victimes**
- **la valorisation et le développement des capacités des organisations locales comme opérateurs/trices et non comme bénéficiaires**
- **La Reddition de comptes pour obliger tous ceux et celles qui ont participé dans la chaîne de décisions (acteurs internationaux et nationaux) à se responsabiliser devant les communautés qu'ils sont censés desservir autant que devant les autorités et partenaires financiers.**

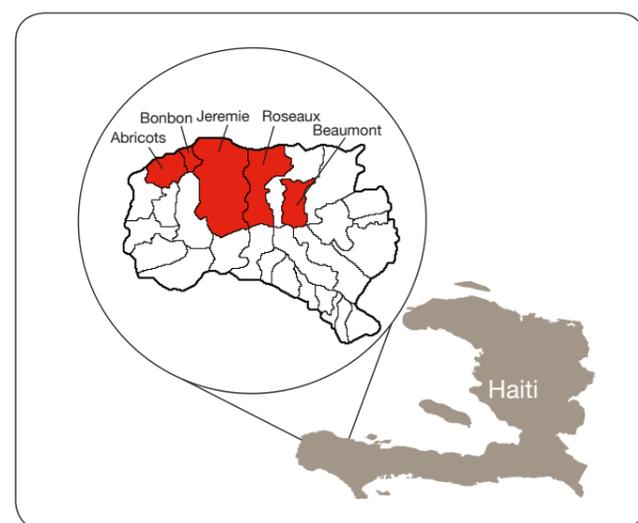
C'est pour renforcer cette perspective que AAH et partenaires ont soutenu cette manifestation de la voix des femmes pour qu'elles soient écoutées et prises en considération par les Nations Unies, les décideurs nationaux, et les bailleurs pour réaliser des pas significatifs vers une meilleure reconnaissance du rôle des femmes dans la gestion des catastrophes.

La Signature Humanitaire d'ActionAid

Les réponses humanitaires d'ActionAid sont guidées par notre Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH) ainsi que notre Signature Humanitaire. Les personnes affectées par des désastres ont le droit de recevoir de l'assistance humanitaire: à la fois les supports immédiats pour aider à sauver des vies en satisfaisant les besoins de base et aussi des réponses devant adresser les inégalités de base en vue de promouvoir le changement à long terme. Notre ABDH promeut le leadership, l'engagement et l'action des personnes marginalisés et vivant dans la pauvreté en s'assurant qu'elles jouent un rôle central dans la réponse humanitaire. ActionAid travaille à sauver des vies et protéger les droits.

Méthodologie

Nous avons réalisé des focus group dans un échantillon de six communes touchées par Matthew. Nous avons eu des interventions dans cinq de ces communes mais nous avons pu toucher les autres communes à partir de contacts avec des organisations de base. Nous avons collecté aussi les témoignages à travers de deux grands événements qui ont rassemblé les représentantes des femmes de tout le département de la Gde Anse ainsi que des représentantes d'autres départements touchés comme les Nippes et le Sud mais également nous avons écouté un groupe de femmes leaders venues de tous les départements du pays et qui travaillent à la consolidation du leadership des femmes en urgence. Les communes qui ont été touchées pour les rencontres des focus groupes sont les suivantes: Abricots, Jérémie, Bonbon, Dame-Marie, Anse-d'Hainault, Roseaux et Beaumont



Les communes dont les témoignages ont été recueillis au cours des forum de Décembre et de Mars sont Les Irois, Chambellan, Corail, et les femmes leaders sont originaires des Départements de l'Artibonite, du Centre, du Nord Ouest, du Nord

Ouest, du Nord et du Nord Est. Nous avons pu parler également à des autorités locales de certaines communes.

Les focus group ont été, réalisés chacun avec des femmes de tranches d'âge différentes (18-25 ans; 25-40 ans, 40-55 ans et 60+) venant des communes ciblées: le premier a été réalisé le 21 février 2017; le second le 22 février; le troisième le 23 février; le quatrième le 24 février et le cinquième le 24 février. Pour compléter les cinq (5) témoignages des bénéficiaires, trois (3) entretiens ont été réalisés avec les mairies des Abricots, de Dame-Marie et de Beaumont. Le premier, avec le directeur de la Mairie des Abricots, Ronel Jean Joseph, l'un des maires accesseurs de la commune, Brunache Séraphin. Le second a été réalisé avec le directeur de la Mairie de Beaumont, Marc Josué Jeudy. Et le troisième, avec le maire de Dame-Marie. Ces derniers échanges nous ont permis de compléter les informations fournies par les bénéficiaires et d'établir une comparaison entre les points de vue des intervenants et des bénéficiaires.

Pour recueillir les témoignages individuels ceux des focus group ou les entretiens avec les autorités locales, nous avons construit un guide d'entretien. Les indicateurs recherchés étaient les suivants:

- **Est-ce que les besoins des femmes ont été pris en compte après le passage de l'ouragan?**
- **Dans quelles situations les femmes ont fait face à des risques et à la violence?**
- **A quel niveau les femmes ont-elles été intégrées dans le processus de gestion de l'aide?**

- **Quelle est l'évaluation des femmes des acteurs humanitaires (Nations Unies, ONG nationale et internationale et le mouvement de la Croix-Rouge) et le gouvernement?**
- **Quel est le niveau de connaissance des femmes du système d'aide humanitaire et leurs suggestions pour des changements ou améliorations du système humanitaire?**

Le cadre de travail est aligné aux engagements et accords pris par différents acteurs humanitaires avant et pendant le Sommet Humanitaire Mondial de 2016.

Un nouveau paradigme pour l'action humanitaire

L' "Agenda pour l'Humanité" présenté par l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies Ban ki-Moon à Istanbul pendant le Sommet Humanitaire Mondial en 2016 a identifié plusieurs domaines importants de changement dans l'action humanitaire. Les transformations proposées pour mettre les femmes, les filles et les populations affectées par les désastres au centre de la réponse humanitaire ont été largement supportées par les participants au Sommet. Plusieurs des engagements individuels et accords collectifs endossés par les agences humanitaires à Istanbul visent à renforcer les capacités des femmes et des filles et à les protéger, non pas remplacer mais pour renforcer les

Un nouveau paradigme pour l'action humanitaire (cont.)

systemes locaux et nationaux.

Cette transition vers une action humanitaire centrée sur les personnes est aussi évidente dans le dernier document Normes Humanitaires Internationales (CHS) sur la Qualité et la Transparence et la Résolution 70/106 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2015 sur le renforcement et la coordination de l'assistance humanitaire d'urgence des Nations Unies. Le standard commun du CHS a remplacé et harmonisé les différentes initiatives.

Il servira à réduire la distance et augmenter la redevabilité entre les ONGs et les populations affectées. La nouvelle Résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies réaffirme une resolution précédente (Résolution 46/182) passée en 1991. Cette importante resolution rend les Etats responsables pour assister les citoyens pris dans l'engrenage des crises et des désastres et met les acteurs locaux et nationaux, à la fois l'Etat et la société civile au coeur de la réponse humanitaire.

Voix des femmes:

Protection et droit des femmes dans la réponse post-Matthew

A. Protection des femmes en situation d'urgence

Le CHS reconnaît que les communautés et les personnes affectées par les crises doivent être au centre de l'action humanitaire et il faut assurer le respect de leurs droits fondamentaux tels: le droit de vivre dans la dignité, le droit à la protection et à la sécurité. Il est important de prévenir les effets négatifs des programmes d'urgence tels l'exploitation, l'abus ou la discrimination à l'encontre des communautés et des personnes affectées par les crises et en particulier les femmes à l'encontre desquelles les risques sont plus grands.

La majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire d'ActionAid ont souligné que les principes de sécurité et de dignité pour les femmes n'étaient pas toujours observés pendant les différentes distributions. Une représentante de SOFA a rapporté son expérience par rapport à différentes distributions réalisées par différents acteurs dans la ville de Jérémie: les principes de sécurité n'étaient pas observés durant les distributions.

“Nous pouvons dire que les conditions de la distribution n'étaient pas adaptées pour prendre en compte la situation des femmes. Par exemple, lorsqu'on exige des bénéficiaires de se mettre en rang pour la distribution, les hommes, se croyant plus forts que les femmes, ont toujours tendance à les bousculer. Seules les femmes fortes peuvent utiliser des stratégies pour récupérer leur part. Si non, elles auraient passé toute la journée sous le soleil, sans rien trouver.”

Une femme a mentionné:

“Les coupons qui sont distribués pour avoir

accès à l'aide humanitaire ne sont pas trop accessibles aux femmes. Ils sont contrôlés par les hommes, c'est à ces derniers que la Mairie confie la responsabilité de les distribuer. C'est pourquoi certaines fois les hommes qui détiennent ces coupons négocient des faveurs sexuelles avec les femmes sinistrées en échange de ceux-ci.”

Autre illustration, ce témoignage d'une bénéficiaire décrivant la situation post Matthew dans la commune des Abricots:

“Après le passage de l'ouragan Matthew, toutes les maisons ont été détruites. Nous n'avons pas eu d'abris aux Abricots et il pleuvait intensément durant plus d'un mois. À ce moment-là, nous n'avons pas reçu de bâches [...]. Lorsque l'aide est arrivée et que la distribution a commencé, la situation des gens des sections communales n'a pas changé puisqu'ils ne sont pas vraiment touchés par l'aide. Ce sont les gens de la ville qui ont réellement bénéficié de l'aide alors que la majorité de la population se trouvait dans les sections communales. Même dans la ville, c'est surtout les jeunes garçons bien musclés et costauds qui en ont vraiment bénéficié puisqu'ils sont assez forts pour s'emparer des produits à l'atterrissage même de l'hélicoptère. Donc, les vieillards, les vieilles, les femmes et les enfants n'ont pas bénéficié de l'aide au même niveau que ces jeunes garçons.”

(Une animatrice de groupes de femmes travaillant à Jérémie-Bonbon-Abricots, 22 février 2017)

Réduire la violence basée sur le genre

L'article 15 de la Résolution 70/106 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies stipule que les organisations humanitaires doivent veiller à ce que les secours humanitaires soient assurés de manière à réduire les risques et les actes de violence sexuelle et sexiste.

Ces responsabilités incluent la prévention d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel onusien contre les populations affectées comme soulignées dans le Bulletin du Secrétaire Général sur “Les Mesures Spéciales pour la Protection contre l'Exploitation Sexuelle et l'Abus Sexuel” (ST/SGB/2003/13).

A. Protection des femmes en situation d'urgence (cont.)

Dans les communes de Jérémie, Bonbon et Abricots, une bénéficiaire rapporte que des hommes misent sur leur physique pour s'accaparer des produits distribués dans le cadre de l'assistance. Ils utilisent tous les moyens leur permettant de mettre toutes les chances de leur côté. Lorsqu'ils sont à bout de parole, ils se servent de la force.

Gwoupman fanm chanje lavi a dénoncé des cas d'abus et d'exploitation contre les femmes de la part de certains agents chargés de la distribution dans le cadre de l'urgence:

“Nous observons que les cas d'abus liés au sexe tendent à augmenter après le passage du cyclone. Beaucoup de femmes ne sont pas vraiment informées et ne sont pas en mesure de faire valoir leurs droits, elles ne savent pas que rien ne les oblige à négocier l'aide contre le sexe. En ce sens puisque ce sont en majorité les hommes qui ont la responsabilité de distribuer les coupons, ils sont donc capables d'exercer leur pouvoir.”

Dans notre communauté il y a une augmentation de cas de grossesses précoces chez beaucoup de jeunes filles, jeunes écolières.”

(KPGA, Abricots, 21 février 2017)

Une autre bénéficiaire corrobore l'information pour la commune de Dame Marie:

“Oui, ces cas ont tendance à augmenter à Dame -Marie. Nous observons de plus en plus d'écolières qui tombent enceinte après

le passage du cyclone. Et la plupart du temps, on ne sait même pas de qui elles sont enceintes.”

“Beaucoup d'adolescentes tombent enceinte après Matthew parce qu'elles sont dans la misère, elles ne peuvent pas manger à leur faim. Leurs parents perdent leur contrôle. Elles sont livrées à elles-mêmes et se débrouillent toutes seules pour satisfaire leurs besoins.”

(Anse d'Hainault 23 février 2017)

Comme indiqué dans l'Evaluation en Temps Réel de la réponse réalisée en Novembre-Décembre 2016, la collecte et l'analyse des données de protection sont assez faibles et ne sont pas suffisamment pris en compte dans les activités et les stratégies des agences à ce stade de la réponse. La situation s'est améliorée plus tard.¹

L'analyse de ActionAid a noté une augmentation de la tendance à la violence contre les femmes et les filles après le désastre. Par ailleurs deux cas de viol contre des mineures (agées de 14 ans) ont été reportés par SOFA. Tout le personnel humanitaire a la responsabilité de prendre en compte la violence basée sur le genre et de le traiter comme un problème sérieux de protection et d'atteinte à la vie avec ou sans preuve d'évidence concrète.

LLors même que les viols surtout captent l'attention des médias, la violence domestique (physique) est très fréquente quoiqu'elle soit souvent une catégorie d'abus négligée. Une étude publiée en 2012 par une coalition locale d'associations de femmes Poto fanm+ Fi a analysé

les tendances de la violence sexuelle après le tremblement de terre en Haiti. Elle a trouvé que 64% des 981 cas de grossesses d'adolescentes sont survenues suite à des viols. Elle a aussi mentionné que les cas de violence domestique constituent 90% des cas de violence basée sur le genre qui ont été explorés.²

D'autres types de violence et coercition contre les femmes apparaissent également après un désastre. Lors du forum appuyé par ActionAid sur le leadership et la protection des femmes en urgence, des femmes venant des Irois, l'une des communes les plus touchées par le cyclone, ont informé que suite à certaines distributions, sur le chemin du retour, la plupart du temps, surtout la nuit, des hommes les surprennent en chemin pour s'accaparer de l'aide qu'elles transportent chez elles.

Il y a également un manque d'informations sur la problématique de la violence. Les femmes relatent les situations d'exploitation sexuelle, de sévices physiques, d'agressions domestiques mais il semble que seul le viol est identifié à une violence caractérisée.

Au-dessous: Inauguration de l'espace de sécurité pour les femmes pour fournir un soutien de protection.



Photo: ActionAid

B. Le leadership des femmes en situation d'urgence

Les articles 38 et 39 de la Résolution du Sommet humanitaire mondial de 2016 sont les plus adaptés pour mettre en évidence l'aspect "leadership des femmes en situation d'urgence". Articles 38

Les acteurs humanitaires sont invités à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les volets de l'action humanitaire, préparation aux catastrophes, évaluation des besoins... Article 39 ... à prendre des mesures propres à assurer la pleine participation des femmes et des hommes à tous les stades de la prise de décisions... Les pratiques récurrentes du patriarcat maintiennent les femmes dans des situations de subordination, rend invisibles leurs contributions et ne développent ni ne favorisent les capacités des femmes et les garde dans des tâches liées à une division sexuelle du travail garantissant un rapport de pouvoir déséquilibré. Ce contrôle du pouvoir et de ses attributs se renforce en situation d'urgence et malgré l'augmentation du travail des femmes et malgré leur participation active elles sont reléguées au rang de bénéficiaires passives en général.

Le Directeur et le Maire accessoire de la Mairie des Abricots, ont rejeté les accusations de politisation de l'aide portées par certaines bénéficiaires. Ces élus locaux reconnaissent que leurs dispositions n'ont pas été parfaites, mais soutiennent qu'ils ont planifié les distributions, à travers leur Comité de coordination communale (CCC), de façon à toucher particulièrement les couches les plus vulnérables de la population.

Ces responsables municipaux admettent cependant que les hommes sont plus impliqués dans la distribution que les femmes.

Ce qui n'a pas changé en dépit des protestations des femmes contre cette décision discriminatoire. Mais, pour justifier ce déséquilibre, un maire a souligné que:

“La distribution des cartes se fait en général après six heures du soir. À cette heure, une femme ne peut pas prendre la route pour partir à la recherche des ménages pour la distribution des cartes. Les routes sont impraticables.”

Un argument qui ne peut pas justifier la faible présence des femmes dans la chaîne de distribution de l'aide. D'ailleurs, les femmes commerçantes et agricultrices, revenant de leurs activités quotidiennes, rentrent chez elles très souvent au coucher du soleil.

Concernant la participation des femmes, le directeur de la Mairie de Beaumont informe qu'au cours de la distribution ou de la gestion de l'urgence en général, il s'assure toujours que la participation des femmes soit majoritaire par rapport à celle des hommes. Il favorise la participation des femmes, parce que — précise le directeur — elles sont premièrement plus dociles, c'est-à-dire plus malléables, deuxièmement elles n'ont généralement qu'un seul foyer, contrairement aux hommes qui en ont la plupart du temps plusieurs où partager l'aide. En dépit de cette considération selon laquelle les femmes sont plus *dociles*, nous pouvons admettre que l'approche de ce directeur serait plus favorable à la participation des femmes. Cependant, il faut éviter une approche instrumentale des femmes dans la gestion de l'aide.

Leadership des Femmes en urgence

Les femmes ont fondamentalement le droit de participer et d'influencer les décisions et institutions qui affectent leurs vies. Ces droits sont reconnus dans un certain nombre de cadre légaux internationaux tels la convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (1979), La déclaration des Nations Unies sur le droit au développement (1996) le Guide de principes des Nations Unies sur les déplacements internes (1998), la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2000), UNSCR1820 (2008), et UNSCR1889 (2009). ActionAid reconnaît que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les urgences mais que les crises humanitaires créent aussi des espaces potentiels pour défier le statu quo et construire mieux de façon à transformer les relations de genre et renforcer le pouvoir des femmes à long terme.”

ActionAid, *On the Frontline: Catalysing Women's Leadership in Humanitarian Action*, 2016

B. Le leadership des femmes en situation d'urgence (cont.)

Certaines bénéficiaires de cette commune, ont pourtant affirmé que leur réalité n'est pas différente de celle des autres communes à savoir une faible présence et implication des femmes dans l'équipe chargée de la gestion de l'aide humanitaire au niveau de la commune.

Une bénéficiaire explique nous sommes comme des enfants:

“L'homme qui a pris votre nom vous donne la carte et vous demande d'aller au lieu de la distribution. Vous ne savez pas même pas ce qu'on va vous donner, non plus qui va faire la distribution parfois la personne qui a pris votre nom trois ou quatre fois après plusieurs heures d'attente vous dit que ce n'est pas pour vous la distribution et vous n'avez aucune information, vous ne contrôlez rien et vous n'avez qu' à repartir et retourner une autre fois.”

Une bénéficiaire de la Source quartier de Jérémie explique:

“Certaines des personnes qui font la distribution en général des hommes ils considèrent toutes les femmes comme des ignorantes. On ne vous demande pas si vous pouvez signer on vous dit de faire une croix même si vous savez écrire votre nom.”

Ce sont les hommes qui ont les mégaphones, ce sont les hommes qui citent les noms des personnes qui vont recevoir le riz et ce sont des hommes qui vous remettent les produits. Des femmes peuvent aussi participer aux distributions

nous aussi nous pouvons diriger.

“Les femmes sont plutôt spectatrices dans la distribution de l'aide. En effet ce sont les hommes qui trouvent de petits emplois pour le débarquement des produits, pour former les lignes ou pour assurer la sécurité. On ne pense même pas à demander aux femmes s'il y en a qui peuvent jouer ces rôles qui rapportent un peu de revenus.”

Les femmes déplorent la manière dont la distribution est organisée par certaines structures qu'elles ont observées.

“Les femmes déplorent la manière dont la distribution est organisée par certaines structures qu'elles ont observées.”

Une bénéficiaire explique:

“Certaines organisations mettent en place des comités de femmes pour participer au côté des hommes et des autorités mais au moment de l'action les femmes sont mises à l'écart et seuls les hommes contrôlent.”

Une bénéficiaire au forum sur le leadership des femmes reconnaît:

“Même les femmes membres des cartels de mairies ne sont pas en position de pouvoir. Les contacts; les informations et les déplacements pour rencontrer des autorités ou les grands acteurs humanitaires restent le privilège des représentants hommes.”

La coordonnatrice de OFTAG avec d'autres femmes leaders organisant une distribution au cours de l'intervention après le passage de l'ouragan Matthew



C. Qualité de la réponse humanitaire, incluant les différentes catégories d'acteurs

Nous rappelons que les témoignages des femmes se réfèrent aux caractéristiques de l'action humanitaire, à savoir l'indépendance, la neutralité, l'impartialité et l'Humanité (CHS, 2014). Par rapport à l'indépendance de l'action humanitaire, il est recommandé que celle-ci soit autonome des objectifs politiques, économiques, militaires ou autres que tout acteur peut adopter. Pour la neutralité, les acteurs ne doivent pas prendre parti lors d'hostilité ou s'engager dans des controverses de nature politique, religieuse ou idéologique.

Pour certaines représentantes d'organisations dans la commune d'Anse d'Hainault, la distribution dans son ensemble avait des failles

Failles du côté des autorités locales:

“Certaines fois, l'aide est remise aux autorités locales pour être distribuée ensuite à la population. Au début ils faisaient parfois la distribution en pleine nuit et la majorité de la population n'était pas touchée. Les gens qui habitent les milieux ruraux n'ont presque rien trouvé. Puis il y a eu certains changements quand des autorités ont eu conscience que leur stratégie paraissait trop obscure, ils ont engagé certains agents pour la distribution des coupons de réception de l'aide. Ces agents ont souvent accaparé celles-ci au profit de leurs ami-e-s. Ils ont vendu les produits de l'aide sur le marché local lorsque ces derniers commençaient par devenir rares. De cette façon, les catégories les plus touchées par la catastrophe n'ont pas vraiment bénéficié. Jusqu'à présent, il

y a certaines personnes qui ne sont pas à l'abri de la pluie, car elles n'ont toujours pas trouvé une bâche.”

(Anse-d'Hainault, 23 février 2017)

Une autre bénéficiaire a ajouté que:

“L'aide humanitaire est parfois tellement politisée dans la communauté que même après le recensement fait par un agent, quelqu'un peut être rayé de la liste s'il ne fait pas partie du parti politique auquel appartient l'équipe en charge.”

(Anse-d'Hainault, 23 février 2017).

Une bénéficiaire venant de Cassanette, une localité de la commune de Beaumont, a souligné, que sa localité a été pénalisée justement parce que ses habitant-e-s n'étaient pas en majorité partisan-e-s des autorités en place.

“Nous aimerions que la distribution soit dépolitisée, car tout le monde a été victime. Les aides qui se font à travers les autorités ne doivent pas viser seulement les groupes d'un même parti politique.”

Marginalisation géographique de certains groupes vulnérables par les acteurs humanitaires:

“Nous aimerions aussi que les sections communales soient touchées par l'aide puisqu'elles représentent le pilier du pays en ce sens qu'elles sont le grenier de la population urbaine. Elles alimentent les villes en nourriture parce que l'agriculture repose sur ces régions.”

Principes humanitaires

Les principes de Humanité, impartialité indépendance et neutralité sont dérivés des Principes Fondamentaux de la CroixRouge Internationale et du Mouvement de Croissant Rouge proclamés à Vienne en 1965 au cours de la conférence de la Croix rouge et Croissant Rouge, de la resolution46/182 des Nations Unies le 19 Décembre 1991 et par la résolution 58/14 des Nations Unies le Février 2004.

En termes d'indépendance il s'agit d'assurer l'autonomie de l'action humanitaire par rapport aux intérêts politiques, économiques ou militaires ou d'autres objectifs des acteurs dans la zone d'intervention. L'action humanitaire doit aussi être impartiale. Elle doit être réalisée sur la base des besoins. Accordant la priorité aux cas les plus urgents et sans établir de distinction liée à la nationalité, race genre, croyances religieuses classe ou opinion politique.

C. Qualité de la réponse humanitaire (cont.)

Une bénéficiaire explique ceci, les agents recrutés par certaines organisations et qui distribuent les coupons ne veulent pas se rendre dans les mornes jugés trop inaccessibles, alors que dans les sections communales beaucoup de familles en général habitent dans les hauteurs.

Une organisation exigeait que l'aide soit distribuée dans les villes parce que ses camions n'étaient pas équipés pour les mauvaises routes escarpées témoigne un membre d'organisation de Gros Morne (Roseaux)

Niveau d'appréciation de l'aide distribuée par les acteurs humanitaires:

L'insatisfaction des membres se manifestait surtout par rapport à l'insuffisance de l'aide, puisque tout le monde n'a pas été touché dans les communautés.

La principale préoccupation de la mairie de Beaumont est l'insuffisance de l'aide. Elle déplore le fait que certaines ONG envoient à la communauté une quantité disproportionnée de coupons par rapport à l'aide disponible. Ce qui risque de créer des situations de tension au niveau de la population et difficile à gérer pour la mairie. Dans le cadre de l'assistance offerte aux victimes de l'ouragan Mathieu, certains bénéficiaires estiment que les produits ne sont pas toujours de qualité.

“Nous avons reçu des semences de haricot noir, de pois congo, de pois de souche et de maïs. Mais beaucoup d'entre ces produits avaient déjà été piqués par des insectes,

c'est-à-dire, des produits qui ne germeront jamais après la mise en terre. Quant aux produits alimentaires, ils ne sont pas tous de qualité.”

“Il y en a parmi les pois qui sont tellement durs qu'un demi sac de charbon ne leur serait pas suffisant pour la cuisson. Le riz distribué dans le cadre de l'aide humanitaire, est très raide et bourré de détritrus et même on a trouvé de petits morceaux de verre. Chez nous, nous le surnommons blengendeng. Même après la cuisson, ce riz dégage une mauvaise odeur. Ne serait-ce cette situation difficile dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, personne ne l'aurait mangé.”

“Certains des produits distribués sont périmés aussi. En dépit de notre situation vulnérable, nous réclamons de l'assistance en toute dignité, dans le respect des droits humains.”

(Jérémy-Bonbon-Abricots, 22 février 2017).

Une dirigeante d'organisations à Abricots explique la situation de la population en ces termes:

“Tout le monde est dépossédé de son jardin, de son petit commerce. Nous ne sommes dans l'attente que du riz fourni par l'International. Et, on reçoit ce riz avec beaucoup d'inquiétudes parce qu'il y a des rumeurs qui font croire qu'il y a des riz en plastique qui circulent dans la distribution. Malgré tout, les victimes de l'ouragan ne peuvent le refuser parce que leur situation est vraiment critique, ils n'ont pas d'autres

recours. Pour les gens qui ont un emploi, ils peuvent refuser catégoriquement parce qu'ils peuvent s'acheter un sac de riz, mais pour les chômeurs et chômeuses, il ne leur sera pas facile d'accepter de ne rien recevoir. La vie de tout le monde est exposée et ceux qui sont vulnérables le seront davantage.”

À Anse d'Hainault, certaines familles utilisent les semences dans leur alimentation puisqu'elles n'ont rien à manger. Une mère de famille a tenté de peindre le tableau:

“À Anse d'Hainault, nous avons reçu des semences mais tout le monde n'en a pas bénéficié parce qu'il n'y avait pas moyens de servir toutes les victimes. Ce sont les membres des groupements de l'organisation qui en ont bénéficié. Mais la situation de la population est tellement vulnérable que les bénéficiaires, au lieu de les planter, les ont lavées pour les consommer. Ils ont préparé du chanmchanm avec le maïs.”

“Considérant la manière dont la distribution est en train de se faire, nous allons identifier, dans les prochaines semaines, beaucoup de cas de malnutrition, car l'alimentation n'est pas équilibrée. C'est le riz qu'on nous donne, et nous le mangeons tous les jours. Nous n'avons pas les moyens d'acheter des légumes ou de la viande. Il y a des gens qui n'ont pas d'accès au riz du tout.”

Les bénéficiaires ont tiré leur sonnette d'alarme pour attirer l'attention des autorités sanitaires sur les ravages qu'est en train de faire la cholérine, un fléau sanitaire qui a fait son apparition dans le département tout de suite après la catastrophe.

Jusqu'à présent, soutiennent les femmes, aucune intervention n'a eu lieu pour le combattre:

“En ce moment, notre plus grande inquiétude, c'est une maladie qui frappe la population. Nous constatons après le cyclone beaucoup de personnes souffrent de la cholérine. Cette maladie entraîne l'avortement chez les femmes enceintes. Elle tue beaucoup de personnes puisque les centres de santé sont très éloignés des habitations. La moindre négligence occasionne un décès. J'ai été à l'hôpital d'Anse d'Hainault, j'ai assisté à plusieurs cas de décès à cause de cette maladie.”

L'aide humanitaire est fondée sur la communication, la participation et les retours d'informations. Les entretiens ont révélé que la communication entre les acteurs et les bénéficiaires, en général, ne se passent pas toujours bien. Certaines fois, les acteurs n'ont pas respecté l'heure de la distribution, expliquent les bénéficiaires.

Par rapport aux interventions de l'État, les prestataires affirment que les autorités publiques pas encore apporté une réponse significative à leur situation déplorable après le passage de l'ouragan. Elles ajoutent que jusqu'à présent elles n'ont pas encore remarqué la présence d'une autorité de l'État central (jusqu'à la visite du chef de l'Etat et de son Premier ministre le 31 mars 2017).

Conclusion et recommandations

Six mois après le passage de Matthew nous savons qu'en dépit de l'aide fournie la situation est critique et des risques de famine sont à redouter. Les témoignages des femmes montrent que certaines organisations ont mis en place de bonnes pratiques correspondant aux principes humanitaires et en particuliers aux recommandations du Sommet humanitaire mondial et des normes humanitaires essentielles.

Cependant en général les principes n'ont pas été appliqués pour une réponse efficace, respectant les droits des victimes et facilitant la participation des groupes locaux et des femmes en particulier comme acteurs dans la gestion de l'aide. Les bénéficiaires ont également souligné que le leadership féminin n'a été encouragé dans la gestion de l'aide que par de très rares acteurs (ONG),

Les bénéficiaires dénoncent une certaine politisation de l'aide à travers certaines autorités locales, la quasi-absence des femmes dans l'organisation et la distribution de l'aide.

Les participantes à ces témoignages dénoncent la discrimination des victimes des zones rurales par rapport aux régions urbaines, ainsi que le manque de mécanismes de protection des femmes et d'autres groupes vulnérables

Dans plusieurs cas, les bénéficiaires ont déploré la qualité des produits reçus (produits périmés), que la majorité des réponses étaient de trop courte durée et pas assez adaptées à leurs réalités. L'une des pratiques les plus décriées reste la marchandisation de l'aide contre des faveurs

sexuelles. Une situation qui révolte les femmes des organisations qui ont participé à l'enquête.

Charte des Femmes

Les recommandations des femmes consultées par rapport à la gestion de l'aide humanitaire post Mathieu se basent sur les réflexions tenues au cours des forums et sur les bonnes pratiques développées par des organisations locales et leurs partenaires pour suivre les recommandations des normes humanitaires de qualité et de redevabilité et les recommandations du sommet humanitaire mondial. Elles pourraient se résumer comme suit:

- 1.** Nous demandons une coordination effective à travers des mesures efficaces de l'État central en vue de contrôler les actions et politiques mises en place par les autorités locales et les acteurs humanitaires pour la gestion de tout éventuel don à la population.
- 2.** Nous demandons — que toutes les catégories d'intervenants (ONG internationales et locales, autorités locales, secteur privé) s'assurent d'organiser les distributions dans le respect de la dignité des personnes tout en portant une considération spéciale pour les femmes enceintes et allaitantes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants.
- 3.** Nous demandons de prévenir, dénoncer et éviter la politisation de l'aide en intégrant dans les comités de gestion les représentant-es des organisations (incluant spécifiquement les organisations de femmes) les acteurs humanitaires et les autorités qui devront travailler selon des critères clairs de vulnérabilité et de transparence.
- 4.** Nous demandons la mise en place d'espaces identifiés (autorités/acteurs humanitaires) d'informations en créole sur la planification de l'aide, les acteurs humanitaires présents et les mécanismes et systèmes de références pour orienter la population.

5. Nous demandons que l'aide soit orientée de façon à aider la population à retrouver son autonomie financière, et à appuyer les priorités énoncées par la population et qui pour l'heure sont le logement et l'agriculture.

6. Nous demandons de s'assurer de la qualité de l'aide: une aide qui arrive à temps, une aide répondant aux besoins autant que possible, une aide assurant la distribution de produits sains non périmés, correspondant dans la mesure du possible et au fil du temps aux habitudes culturelles.

7. Nous demandons d'insister sur l'aspect protection des groupes vulnérables incluant protection des Femmes prévoyant notamment des volets, "prise en charge", prévention et formation. Ceci aiderait les victimes à mieux se protéger et à participer pleinement à une dynamique de reconstruction.

8. Nous demandons d'inclure la présence des femmes pour prévenir la violence contre les femmes et établir à tous les niveaux la tolérance zéro par rapport aux violences en particulier les violences faites aux femmes dans les situations d'urgence.

9. Nous demandons le suivi et la prise en charge des cas de violence contre les femmes dans les situations d'urgence au niveau des communes et des sections communales.

10. Nous demandons que les femmes, au même titre que les hommes, soient impliquées à tous les niveaux de la chaîne de distribution de l'aide qu'elles soient actrices et actives dans la gestion de l'aide et non seulement victimes et bénéficiaires.

Commentaires et remerciements

¹ Groupe URD and HERE Geneva (2016), Report of the real-time evaluation of the response to Hurricane Matthew in Haiti, November-December 2016.

² d'Adesky, A-C, and the PotoFanm+Fi coalition, (2012) Beyond Shock: Charting the landscape of sexual violence in post-quake Haiti: Progress, Challenges & Emerging Trends, 2010-2012

Aux co-auteurs: Sharma Aurelien, Angeline Annesteus, Francisco Yermo

Aux traducteurs/trices: Joseph Wendy Alliance

Aux bailleurs: ActionAid Affiliates, DFID and Irish Aid

Aux partenaires: SOFA, KPGA and OFTAG

Published June 2017

Les femmes marchent pour demander la participation et la protection après Matthew.



ActionAid Haiti

Rue Grandoit 3

Delmas 75

Port-au-Prince

Haiti

HT6120

PUBLISHED JUNE 2017